



MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

**Rectorat  
IPR**

Affaire suivie par  
J-P. Bernardy  
Téléphone

01 57 02 68 47

Fax :

01 57 02 61 60

Mél

Jean-Pierre.Bernardy@ac-  
creteil.fr

4 rue Georges Enesco  
94010 Créteil cedex  
Web : [www.ac-creteil.fr](http://www.ac-creteil.fr)

Créteil, septembre 2013

Les Inspecteurs d'académie –  
Inspecteurs pédagogiques régionaux  
de langue vivante

à

Mesdames et Messieurs  
les professeurs de langue vivante

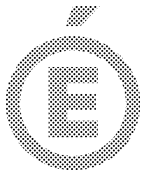
s/c de Mesdames et Messieurs  
les chefs d'établissement

Chères/Chers Collègues,

En cette période de rentrée, nous vous souhaitons à toutes et à tous une très bonne année scolaire et nous saluons les nouveaux collègues arrivant dans l'académie. Cette lettre de rentrée est destinée à vous apporter un certain nombre d'informations qui seront complétées tout au long de l'année par des mises à jour sur le site académique (rubrique interlangues et sites des différentes langues) et par des courriers électroniques qui vous seront directement adressés par la liste de diffusion académique. Nous vous invitons donc à consulter régulièrement le site et à activer votre adresse électronique [ac-creteil.fr](http://ac-creteil.fr).

Nous avons également le plaisir de vous annoncer l'arrivée dans notre groupe de deux nouveaux collègues, Madame Marialuisa CUTINO, qui succède à Madame Marie-Thérèse MEDJADJI, en charge de l'enseignement de l'italien dans l'académie de Créteil depuis 1995, et Monsieur Benjamin BAUDIN, qui succède à Martine IACONELLI, IA-IPR d'anglais. Nous remercions Madame MEDJADJI et Madame IACONELLI pour leur engagement depuis de nombreuses années dans l'académie et leur souhaitons une très heureuse retraite. Ces changements entraîneront quelques modifications dans la répartition des secteurs d'inspection. Les établissements en seront prochainement informés.

A cette rentrée, nous accueillons dans l'académie un grand nombre de professeurs stagiaires, mais également des étudiants admissibles à la session exceptionnelle du CAPES de juin 2013, qui bénéficient d'un poste de contractuel, pour un volume horaire compris entre 6 et 18 heures, et qui passeront les épreuves d'admission en juin 2014. La présence de ces enseignants est particulièrement précieuse pour notre académie, où les besoins sont toujours très importants. Ces enseignants permettent d'améliorer la prise en charge des élèves dès cette année, mais ce sont eux également qui assureront le remplacement des professeurs qui partiront en retraite dans les années à venir. En les accueillant et en participant à leur formation, l'académie de



2

Créteil remplit sa mission d'académie-école, qui est un des axes du projet académique. Nous remercions tout particulièrement les professeurs qui acceptent d'accompagner ces enseignants débutants en assurant la fonction de tuteur, d'autant plus que les professeurs de langue sont très sollicités depuis plusieurs années en raison des évolutions que connaît notre enseignement.

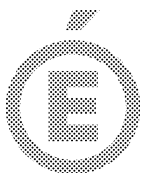
Les professeurs qui exercent en lycée ont dû l'année passée préparer les élèves aux nouvelles épreuves du baccalauréat et participer, dans les établissements, à la mise en place de ces épreuves en cours d'année. Nous sommes conscients de la lourdeur de cette tâche et des difficultés rencontrées et nous tenons, là aussi, à remercier les professeurs et à leur exprimer notre reconnaissance pour leur engagement et leur mobilisation, qui ont permis de mener à bien cette rénovation des épreuves. Malgré ces difficultés, on doit se réjouir que les activités de compréhension de l'oral et d'expression orale soient désormais évaluées à l'examen et on constate, au final, que ces nouvelles modalités ont eu des effets bénéfiques sur le travail et sur l'attitude des élèves. La nécessité de présenter une des quatre notions du programme en s'appuyant sur les exemples traités en cours d'année a permis de renforcer à leurs yeux le sens et la cohérence des activités proposées en classe. Cette première expérience a montré par ailleurs combien il est important que les élèves soient entraînés bien en amont, particulièrement en compréhension de l'oral et en expression orale en continu. Vous trouverez sur les sites des différentes langues un ensemble d'informations sur ces épreuves et la référence de tous les textes officiels. Nous avons fait remonter au ministère les difficultés que les chefs d'établissement et vous-mêmes nous avez signalées. Il est possible que quelques aménagements soient proposés pour la prochaine session. Nous vous informerons régulièrement sur ces différents points et vous accompagnerons de nouveau dans ce travail tout au long de l'année.

Nous attirons également votre attention sur la publication sur le site [www.eduscol.education.fr](http://www.eduscol.education.fr) d'un ensemble de [documents ressources](#) qui vous aideront dans la mise en œuvre des nouveaux programmes du lycée pour le cycle terminal. Vous y trouverez pour chaque langue des propositions de sujets d'étude correspondant aux notions du programme, des exemples de démarches détaillées et des enregistrements de simulations d'épreuves d'expression orale. Des pistes pour l'enseignement de littérature étrangère en langue étrangère sont également en cours de publication. Rappelons enfin qu'il existe un DVD d'accompagnement particulièrement riche pour le palier 2 du collège. Il a été adressé à tous les collèges en juin 2010 et est disponible à la vente dans les CRDP/CDDP.

Au collège, la validation du niveau A2 et, plus généralement, des sept compétences du [socle commun de connaissances et de compétences](#), restera au cœur de nos préoccupations et de nos interventions. Par ailleurs, l'enseignement de l'histoire des arts constitue un espace particulièrement riche pour la pratique de la langue étrangère et son ancrage dans les réalités culturelles ([B.O. n° 32 du 28/8/2008](#)).

Les décrets publiés au B.O. n° 32 du 5/9/2013 créent de nouveaux cycles pour l'école primaire et le collège. Le cycle de consolidation englobe désormais les classes du cours moyen 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> année et la 6<sup>e</sup>, et la mise en place d'un conseil école/collège s'inscrit dans cette logique. Les professeurs de langue, très souvent impliqués dans les liaisons école-collège, seront évidemment concernés par ces nouvelles structures.

L'approche par compétences a donné lieu ces dernières années à de fréquents



échanges avec les équipes d'enseignants. Nous continuerons à suivre et à accompagner ces réflexions et ces évolutions. Les dispositifs adoptés dans les établissements pour faciliter ces approches doivent être avant tout compris comme un outil destiné à faciliter la mise en œuvre des entraînements, par une meilleure prise en compte des profils et des besoins des élèves. Leur organisation doit découler du projet pédagogique défini par les équipes d'enseignants, en concertation avec les chefs d'établissement. Elle ne peut faire l'économie d'une réflexion préalable sur les démarches et entraînements à mettre en œuvre dans les classes.

Parmi les cinq grandes priorités définies dans la [circulaire d'orientation et de préparation de la rentrée 2013](#), figure en troisième place la nécessité de « faire entrer l'école dans l'ère du numérique ». Cette orientation sans cesse réaffirmée depuis de nombreuses années confirme la place qu'occupent aujourd'hui les TICE dans l'enseignement des langues vivantes et leur rôle central dans les dispositifs d'entraînement et d'évaluation mis en œuvre dans les classes. L'usage des TICE et plus largement des outils nomades font désormais, et nous nous en réjouissons, partie intégrante de toute réflexion pédagogique.

A cet égard, le dispositif DUNE (Développement de l'usage du numérique à l'école) entamé en 2012/2013 et qui se poursuivra en 2013/2014 est particulièrement significatif. En œuvrant pour la formation d'un « référent TICE » par établissement, chargé d'une mission de coordination, de formation et d'impulsion, il vise davantage de convergence entre les différentes politiques TICE menées dans les établissements, ainsi qu'une mise en cohérence des pratiques de classe intégrant l'usage des outils numériques, et ce afin que l'ensemble de nos élèves aient un accès égal à ces usages et puissent bénéficier des retombées positives liées à leur intégration.

L'opération Ordival dans les collèges du Val de Marne entre quant à elle dans sa deuxième année et concerne désormais les élèves de 6<sup>ème</sup> et de 5<sup>ème</sup>. Dans l'objectif d'optimiser l'utilisation des ordinateurs portables dont sont dotés les élèves, le CDDP du 94 organise cette année des [animations Ordival](#) ouvertes à tous les enseignants.

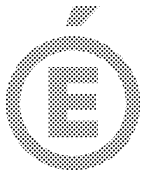
Par ailleurs, nous attirons votre attention sur la [circulaire](#) concernant la mise en œuvre du B2i en lycée à compter de la rentrée 2013 (B.O. n° 31 du 29/8/2013).

#### Autres informations :

► 2014 marquera le début des **commémorations du Centenaire de la Première guerre mondiale**. Les projets pédagogiques mis en œuvre à cette occasion devraient intégrer les mémoires portées par les différents pays engagés dans ce conflit et la prise de conscience de la nécessité de développer l'idée européenne. Ces projets pourront donner lieu à des échanges et à des productions communes dans le cadre de partenariats avec des établissements étrangers et concerner ainsi directement les enseignements de langue vivante, au collège comme au lycée. La [note](#) publiée au B.O. n° 24 du 13/6/2013 et le [site](#) Eduscol (eduscol.education.fr/centenaire-premiere-guerre-mondiale) proposent de nombreuses informations et ressources sur ce sujet.

► Les **certifications** sont reconduites pour la session 2014. Elles concernent les élèves de seconde des sections européennes en anglais et en espagnol, et, pour l'allemand, les élèves de seconde et dans certains cas de troisième (épreuves de niveau B1, avec possibilité de valider le niveau A2).

► L'enseignement en section BTS connaît depuis plusieurs années des évolutions



importantes. La modularisation mise en place à la rentrée 2011 pour les spécialités Commerce International, Mécanique et automatismes industriels, Transport et prestations logistiques, Bâtiment et Travaux publics vise à fluidifier les parcours de formation et à faciliter l'insertion d'étudiants de l'université vers un BTS, ou d'un BTS vers l'université. Chaque module de formation permet l'acquisition de compétences évaluées au travers d'unités de certification. L'introduction du CCF pour les épreuves de langues de certains BTS a en outre nécessité un gros investissement de la part des professeurs pour la recherche de supports adaptés et pour l'élaboration des sujets. Nous remercions tous les collègues qui se sont impliqués à ce niveau. Signalons enfin la publication au [BO n° 28 du 11 juillet 2013](#) d'une note indiquant les groupements de spécialité pour l'épreuve ponctuelle de langue vivante des BTS tertiaires.

► Nous vous rappelons, ainsi qu'à vos collègues enseignant, ou souhaitant enseigner, une discipline non-linguistique en langue étrangère, que vous pouvez participer aux actions proposées par le ministère dans le cadre des **programmes de mobilité** : stages d'été à l'étranger ; séjours professionnels dans un établissement étranger ; programme Jules Verne. Ces différents programmes font l'objet de circulaires publiées au B.O. au cours de l'année (voir également [www.ciep.fr](http://www.ciep.fr) et <http://www.ac-creteil.fr/international.html>).

On le voit, cette année sera à nouveau chargée pour les professeurs de langue. Pour atteindre les objectifs qui nous sont fixés, pour alléger la tâche de chacun et donner cohérence et efficacité à notre enseignement, nous encourageons les professeurs des différentes langues à travailler en concertation, en particulier pour la validation du niveau A2 au collège, la réflexion sur les groupes de compétence et la mise en place en cours d'année des épreuves du baccalauréat. Tout au long de l'année, nous nous efforcerons d'être à vos côtés pour vous accompagner dans ces évolutions particulièrement importantes pour notre discipline.

Les IA-IPR de langue,

J-P. Bernardy, N. Faure-Paschal (allemand) ; R. Alimi, B. Baudin, T. Ben Khelil, L. Hannane, V. Staat, (anglais) ; M. Neyreneuf (arabe) ; A-M. Bordas, A. Labat (chinois) ; M. Gomez, J. Inzaurrealde, S. Kitten (espagnol) ; L. Lambert (hébreu) ; M. Cutino (italien) ; M. Vieira (portugais) ; G. de Groër (russe).